
Adresse des sociétés populaires de Saint-Gaudens et de Bourdeille demandant à la Convention de venger l'outrage fait au peuple français par les esclaves du tyran britannique, lors de la séance du 13 frimaire an II (3 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des sociétés populaires de Saint-Gaudens et de Bourdeille demandant à la Convention de venger l'outrage fait au peuple français par les esclaves du tyran britannique, lors de la séance du 13 frimaire an II (3 décembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) pp. 562-563;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39894_t1_0562_0000_8;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

Le citoyen Vaullegeard fait hommage à la Convention de couplets qu'il a composés pour le départ des jeunes volontaires de la commune et du district de Provins.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Suit la lettre du citoyen Vaullegeard (2).

« Provins, quintidi de la 2^e décade de brumaire, l'an II de la République, une et indivisible.

« Citoyen Président,

« Echauffer l'imagination de la jeunesse, mettre en action les plus beaux mouvements de l'âme, les diriger vers un but utile et louable, enflammer son ardeur par le moyen de la sensibilité, me paraît une marche si simple, si conforme à celle de la nature, que je n'ai pas hésité, malgré la faiblesse de mes moyens, d'essayer ce genre de poésie, inconnu parmi nous. Je voudrais que ma fortune me permit d'accompagner mes couplets de quelque chose qui pût prouver plus solidement mon attachement à la cause de la liberté; mais je suis un pauvre sans-culotte dont tout le revenu est de 172 livres. Au lieu d'assignats, j'offre à la patrie les seuls moyens qui soient en mon pouvoir de lui être utile, je lui offre des vers. Daignez, citoyen Président, en faire agréer l'hommage à la Convention.

« Salut et fraternité.

« VAULLEGEARD, membre de la Commission municipale provisoire de Provins. »

Au citoyen Président de la Convention nationale.

Couplet pour le départ des jeunes volontaires de la commune et du district de Provins.

*Par D. Vaullegeard,
membre de la Commission municipale
provisoire de Provins.*

AIR : Jeunes amants, cueillez des fleurs.

UN VIEILLARD.

Il va donc enfin arriver,
Ce jour de peine, de tristesse,
Où vous allez vous séparer
Des objets de votre tendresse.
Ne laissez pas dans ces instants
Voir une âme insensible et dure,
Versés dans le sein des parents
Les pleurs honorent la nature (bis).

CHŒUR DE JEUNES VOLONTAIRES.

Ne laissons pas dans ces instants,
Voir une âme insensible et dure.
Versés dans le sein des parents
Nos pleurs honorent la nature.

LE VIEILLARD.

Entendre les gémissements
D'une mère tendre, éplorée,
S'arracher des bras caressants
D'une amante chère, adorée...
Je ne puis blâmer la douleur
Qui naît d'une source aussi pure ;
On peut sans offenser l'honneur
Être sensible à la nature... (bis).

CHŒUR DE JEUNES VOLONTAIRES.

Ah ! ne blâmez pas la douleur
Qui naît d'une source aussi pure,
Pour être sensible à l'honneur
Il faut respecter la nature.

LE VIEILLARD.

Mais des monstres de cruauté,
Altérés de sang, de carnage,
Sur le sol de la liberté
Portent la mort et le ravage.
Entendez les cris menaçants
Qui sortent de leur bouche impure,
Et de tous ces lâches tyrans
Allez délivrer la nature... (bis).

CHŒUR DE JEUNES VOLONTAIRES.

Indignés des cris menaçants
Qui sortent de leur bouche impure,
De tous ces féroces brigands,
Nous courons purger la nature.

LE VIEILLARD

Que ces infâmes scélérats
Plongés dans les sombres abîmes,
Trouvent dans la nuit du trépas
La juste peine de leurs crimes.
De vaincre uniquement jaloux,
Ne craignant ni mort ni blessure,
Jeunes guerriers promettez tous
D'oublier même la nature... (bis).

CHŒUR DE JEUNES VOLONTAIRES.

De vaincre uniquement jaloux,
Ne craignant ni coups, ni blessures ;
Nous le jurons, nous saurons tous
Oublier même la nature.

LE VIEILLARD.

Heureux et fiers d'avoir brisé
Les fers de l'Europe asservie,
Et surtout d'avoir assuré
Le bonheur de votre patrie,
Couverts de gloire et de lauriers
Dus à la cause la plus pure,
Vous reviendrez dans vos foyers
Servir l'amour et la nature... (bis).

CHŒUR DE JEUNES VOLONTAIRES.

Couverts de gloire et de lauriers,
Dus à la cause la plus pure,
Nous reviendrons dans nos foyers,
Servir l'amour et la nature.

(1) *Procès-verbal de la Convention*, t. 26, p. 328.
(2) *Archives nationales*, carton C 285, dossier 832.

fait à la majesté du peuple français par les esclaves du tyran britannique.

Insertion au « Bulletin » (1).

Suit la lettre de la Société populaire de Saint-Gaudens (2).

Les républicains composant la Société populaire de Saint-Gaudens, à la Convention nationale.

« Saint-Gaudens, le 3^e jour de la 1^{re} décade du 2^e mois de la 2^e année de la République une et indivisible.

« Représentants,

« Lors de l'assassinat dont furent les victimes Lapeletier et Marat, il partit de tous les points de la République des adresses pour vous annoncer les regrets des Sociétés populaires. Un forfait encore plus inouï vient d'être commis dans la ville de Toulon. Les agents de Pitt, après s'en être emparés par trahison, ont mis le comble à leur scélératesse en faisant mourir de la mort ignominieuse un représentant du peuple. Sans doute, les vertus de Beauvais-Préau méritaient d'autres égards de la part d'une nation qui passe pour généreuse; vous devez venger d'une manière éclatante cette insulte faite à la majesté du peuple français. Le beau-frère de Georges est, dit-on, en votre pouvoir, qu'il périsse du même supplice qu'on a fait subir à Beauvais; que le tyran anglais soit frappé de terreur en fixant les yeux sur son beau-frère attaché au gibet; qu'un retour sur lui-même lui fasse envisager les suites funestes que doit avoir pour lui la guerre atroce qu'il nous fait. Il n'est pas si éloigné qu'il le pense le jour où le glaive de votre vengeance tombera sur sa tête, comme il est tombé sur celle de Capet et de sa veuve criminelle. C'est avec la plus grande joie que nous venons d'apprendre qu'enfin elle a reçu le prix de ses trahisons. Conservez cette contenance imposante qui, portant la frayeur dans le cœur de nos ennemis intérieurs, dissipera bientôt les hordes de brigands qui accourent de tous côtés pour dévaster notre patrie.

« Salut et fraternité.

« *Les amis de la République composant la Société populaire de Saint-Gaudens.*

« DARIO, président; DASTRE, secrétaire; SUBERVILLE, secrétaire-archiviste. »

Suit la lettre de la Société républicaine de Bourdeille (3).

La Société républicaine de Bourdeille, aux représentants du peuple français.

« Citoyens représentants,

« Un attentat irréparable a été commis de la part des Anglais contre la nation française.

Un de ses représentants a été inhumainement immolé, le sang des patriotes a coulé, le droit des gens et tout ce que les nations ont de plus sacré a été violé au nom des despotes de la soi-disant Grande-Bretagne. Tant d'outrages ont soulevé les entrailles des républicains français. Le sang des victimes vous demande vengeance à grands cris, et de justes représailles. Que la France voue une haine éternelle et irréconciliable aux auteurs de tant de forfaits; que les mères inspirent ces sentiments à leurs enfants dès le berceau; qu'ils soient les dernières expressions du vieillard mourant. Enfin, que la guerre et ses horreurs ne finissent qu'avec le dernier des Français ou avec le dernier des tyrans d'Albion livré à notre vengeance. Tels sont les sentiments de la Société républicaine séante à Bourdeille.

« Salut et fraternité aux représentants du peuple français.

(Suivent 58 signatures.)

« Bourdeille, le 24 brumaire, l'an II de la République française, une et indivisible. »

Les sans-culottes de Nogent-sur-Seine demandent les bustes de Marat et Lapeletier, pour rendre à ces deux martyrs l'hommage qui leur est dû. Les jeunes militaires de notre district sont partis hier, disent-ils, le cœur brûlant de courage et de civisme, pour aller combattre et terrasser les despotes; il n'en est pas un seul qui ne les ait voués à l'exécration.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Suit la lettre des sans-culottes de Nogent-sur-Seine (2).

La Société populaire et républicaine de Nogent-sur-Seine, département de l'Aube, à la Convention nationale.

« Législateurs,

« Bientôt nous arriverons aux destinées consolantes que vous nous avez promises. Du haut de la Montagne où vous êtes élevés, vous avez vu s'écrouler les têtes orgueilleuses qui en étaient décorées et celles qui se glorifiaient d'en être les suppôts; déjà tous les trônes chancelent et les despotes tremblants voient avec effroi s'échapper les derniers anneaux qui tiennent encore les autres nations enchaînées; déjà enfin, le royalisme est écrasé, le fédéralisme est étouffé et le fanatisme, monstre qui s'introduisit chez le catholique comme chez le quaker, courbe sa tête antique et renfrognée. Les vertus seules resteront, et les mœurs resteront parmi nous, rappelleront à l'homme sa pureté et sa dignité primitives.

« Mais nous ne goûterons ces avantages que lorsqu'une paix douce et profonde régnera sur le sol de la liberté que nous habitons. Jusque-là,

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 328.

(2) *Archives nationales*, carton C 285, dossier 832.

(3) *Ibid.*

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 329.

(2) *Archives nationales*, carton C 285, dossier 832.